

Échec massif des futurs professeurs



« Pas étonnant que dans une société qui valorise plus la langue et la culture de l'autre, l'anglais, au détriment de sa langue, le français, que nous nous trouvions dans des situations aussi aberrantes que celles qui sont exposées dans le *Journal de Montréal* (voir ci-dessous). »

« Il s'agit là, mais pas exclusivement, d'un problème de société causé surtout par nos gouvernements et autres autorités qui refusent d'assumer leurs responsabilités pour que le français soit ce qu'il doit être au Québec : une langue prestigieuse dont la connaissance et la maîtrise sont d'une absolue nécessité à l'avancement, à la réussite, à la qualité de vie... »

« Ce que l'on observe, c'est surtout le contraire : anglicisation des élèves dès la première année, retour des écoles passerelles privées anglicisantes, démolition graduelle de la loi 101, anglicisation de nos établissements universitaires et collégiaux, colonisation des cerveaux, etc. » (Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français)

Test de français : Échec massif des futurs professeurs

Extrait du *Journal de Montréal* :

Les futurs enseignants formés dans nos universités continuent d'échouer massivement au test de français donnant accès à la profession, une situation qui révèle de sérieuses lacunes dans les notions qu'on leur a inculquées à l'école secondaire et au cégep, estiment plusieurs observateurs.

McDONALD'S ET SA MALBOUFFE LINGUISTIQUE

Joël Gaudette



J'aimerais porter à votre attention qu'il est de plus en plus fréquent d'attendre parler l'anglais dans les cuisines des restaurants McDonald's et, le bouquet, l'accueil en anglais!

McDonald's doit corriger cette situation en faisant du français la langue de travail dans ses cuisines et de recevoir sa clientèle en français... tout simplement!

J'ai constaté cette situation la semaine dernière en achetant un café à l'établissement McDonald's au coin des rues Jean-Talon et Hutchison à Montréal. J'ai exprimé mon étonnement et ma désapprobation à cette caissière de façon non équivoque.

McDonald's se doit d'être une entreprise citoyenne exemplaire, ce qu'il n'est vraisemblablement pas. Soyons vigilants!

LOI 115 ET L'EXODE DES CERVEAUX

Stéphanie LeBlanc

Il est une conséquence néfaste du projet de loi 115 sur la société québécoise à laquelle peu de gens semblent avoir songé. Les enfants allophones scolarisés en anglais opteront d'autant plus pour des collèges et des universités anglophones qu'ils ne maîtriseront pas suffisamment le français pour faire des études supérieures dans cette langue.

Une fois diplômés, ils seront plus volontiers portés à déménager dans une autre province ou à s'expatrier aux États-Unis pour y faire carrière. Ce sera particulièrement le cas des étudiants en médecine. Nous manquons grandement de médecins et plusieurs de ceux que nous avons fui le Québec. L'université forme aussi des chercheurs dont notre société a absolument besoin.

Les universités francophones sont déjà sous-financées par rapport aux universités anglophones par le fédéral. Devons-nous laisser une loi bassement électoraliste contribuer à les priver d'éléments aussi indispensables tout en favorisant l'anglicisation des allophones?



« MICHAUD BAFOUÉ!? »

Ce sont NOS droits et libertés qui l'ont été.

Yves Michaud

« Michaud bafoué!? » NON pas. Certainement pas seulement lui... Ce sont NOS droits et libertés qui l'ont été.

Que des députés soient amenés à résipiscence et s'excusent du mal qu'ils m'ont causé, voilà qui jette un peu de baume sur une plaie ouverte. Mais là n'est pas l'essentiel. Tant et aussi longtemps que l'Assemblée nationale du Québec ne corrigera pas ses règlements caducs et infâmes qui l'autorisent à traîner un citoyen dans la boue, elle restera un monument déshonorant d'injustice, élevant l'opprobre au rang de vertu et l'infamie récompensée. En somme, un parlement de république de bananes. Le peuple québécois mérite mieux que cela.

Pour que l'Outaouais rattrape son retard :

un « plan de réparation historique »

dans les domaines de la formation postsecondaire et des soins de santé

Cinquante années se sont écoulées depuis le début de la Révolution tranquille et l'Outaouais se situe toujours en situation de sous-développement par rapport au reste du Québec et à la région d'Ottawa en matière de formation postsecondaire et en soins de la santé.

Les gouvernements provinciaux successifs ont en effet très peu fait pour assurer un développement équitable pour Gatineau et sa région limitrophe. Les dépenses en soins de la santé par habitant (2387 \$ par habitant en 2007-2008) en Outaouais ne correspondent qu'àux deux tiers environ de celles réalisées dans le reste du Québec (3588 \$ par habitant en 2007-2008). De plus, face aux manques criants de soins de santé dans la région outaouaise, la plupart des gouvernements québécois ont préféré recourir à la sous-traitance en Ontario pour près de 80 millions de dollars annuellement! Évidemment, ce choix d'envoyer les citoyens se faire soigner souvent en anglais dans la province voisine a fini par générer, à la fin, des coûts supérieurs pour les contribuables québécois en plus de laisser dans les limbes le secteur de la santé en Outaouais.

Cet aveuglement des politiques publiques a donc favorisé le développement à même nos propres ressources régionales et celles de l'ensemble du Québec d'une expertise en santé dans la région d'Ottawa plutôt qu'au Québec.

Il est connu depuis longtemps que les dépenses en éducation postsecondaire sont bien inférieures en Outaouais par rapport à ce qu'elles sont au Québec et dans la région d'Ottawa. L'Outaouais est placé en situation de concurrence avec ces deux réalités et il arrive fréquemment dans de nombreux dossiers que les gouvernements québécois préfèrent se décharger de leurs responsabilités en laissant l'Outaouais entre les mains de la région d'Ottawa. Ainsi en est-il des programmes de formation postsecondaire, alors que les universités d'Ottawa offrent une centaine de programmes de plus que leur pendant de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Sur ce plan, l'UQO fait nettement figure d'université négligée, cela par notre propre gouvernement.

Cela est particulièrement exact dans le cas des formations du domaine de la santé : des régions de taille comparable disposent, au Québec, de programmes de formation en médecine tandis que l'Outaouais voit ses jeunes obligés de migrer dans d'autres régions québécoises ou, malheureusement, de s'expatrier à Ottawa pour y obtenir une formation... en anglais. Il n'est dès lors pas étonnant de constater que l'Outaouais peine à diplômé ses jeunes, puis à les retenir.



L'Outaouais apparaît particulièrement négligé lorsqu'on le compare au traitement réservé à la minorité anglo-québécoise. En obtenant le McGill University Health Centre (MUHC), la communauté anglo-québécoise a obtenu la moitié des fonds publics disponibles pour les centres de recherche universitaires de pointe alors qu'elle ne comprend que 5,6 % de la population, proportion correspondant aux anglophones de langue maternelle nés au Québec. Privé d'un centre hospitalier

universitaire bien à elle, l'Outaouais se retrouve de plus, sans aucune justification, à relever du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université McGill dont on sait que les services en français sont déficients.

Élément indispensable d'un développement local intégré, nécessaire rattrapage historique face aux autres régions du Québec et face à la capitale fédérale, l'Outaouais a besoin d'une faculté de médecine, accompagnée de formations connexes dans les institutions universitaires et collégiales régionales, d'un centre hospitalier universitaire de pointe ainsi que d'un Réseau universitaire intégré de santé.

Aux gouvernements, il est nécessaire de démontrer qu'il n'existe pas deux sortes de citoyens au Québec et que vivre en Outaouais ne signifie pas à la fois vivre dans l'ombre d'Ottawa et vivre dans l'oubli de Québec. Compte tenu de notre situation des plus précaires, de la nécessaire solidarité du reste du Québec de soutenir nos efforts pour assurer la survie de la langue française et pour assurer le plein développement de nos ressources humaines, nous réclamons du gouvernement du Québec un « plan de réparation historique » pour que l'Outaouais puisse rattraper son retard de développement dans les domaines de la formation postsecondaire et des soins et services de santé.

Impératif français croit essentiel de corriger les déséquilibres qui affectent structurellement le développement des études postuniversitaires de la région, incluant la recherche fondamentale. Il nous semble vital que notre Assemblée nationale s'engage à fond et légifère pour protéger la communauté outaouaise et, derrière elle, le Québec tout entier contre le laisser-aller en matière d'enseignement.

Qu'il soit clair que les citoyens outaouais livrent un combat capital, que le français est menacé partout au Canada, et en particulier ici, en Outaouais, et que le gouvernement national doit s'engager à participer prioritairement à la « réparation historique » du sous-développement en formation postsecondaire et en services, soins et équipements de santé auxquels il a lui-même contribué en ignorant la région outaouaise.

L'ARROGANCE EST DE RETOUR

Le cas des agences immobilière

Près de trente-cinq ans après l'adoption de la Charte de la langue française, qui aurait cru qu'il y aurait encore au Québec des entreprises et des commerces qui se moquent de leurs obligations de recevoir, de servir et d'informer le client en français et de faire du français la langue de travail?

Nul ne peut prétendre ignorer ses obligations, encore moins 35 ans plus tard! Pourtant, l'on nous rapporte de plus en plus souvent de ces cas d'arrogance et de provocation linguistiques.

Par exemple, tout récemment, l'on portait à notre attention qu'une importante agence immobilière avait embauché des agents incapables ou refusant de parler français, créant ainsi par choix et arrogance des situations où les clients voient leurs droits d'être servis et informés en français bafoués; il en va de même pour les employés, leur droit de travailler en français l'est aussi. Dans quelle langue croyez-vous que ces employés communiquent avec les clients? Quelle langue de travail imposent-ils dans leur communication avec leurs collègues? Au téléphone? Par écrit? En réunion?

Pas de doute, l'arrogance et la provocation sont de retour! En matière d'agence immobilière, ce n'est pas le choix qui manque!

NON AUX CÉGEPS ANGLICISANTS

Impératif français et la SSJB s'inquiètent...

Impératif français s'inquiète des orientations malsaines adoptées au Conseil général du Parti libéral du Québec le 13 novembre dernier. En totale contradiction avec le mouvement de francisation des cégeps observé dans la société civile depuis plusieurs années, les propositions libérales adoptées ouvrent la porte au bilinguisme comme mode d'acquisition des connaissances pour les étudiants francophones et allophones de niveau collégial.

S'il n'en tient qu'au Conseil général, le feu vert est donné pour l'établissement d'un premier projet-pilote pour les étudiants qui souhaitent une formation collégiale bilingue. Impératif français s'inquiète de l'influence indue des groupes qui veulent élargir la place de l'anglais dans la clientèle étudiante francophone alors qu'il faudrait au contraire augmenter les compétences en langue française chez les étudiants fréquentant des établissements collégiaux de langue anglaise. Dans un contexte de recul du français à Montréal, comment peut-on interpréter la proposition mise de l'avant par les libéraux de la Commission des communautés culturelles et par ceux de la région de Montréal, sinon que ces deux entités travaillent plutôt à renforcer la place de l'anglais sans égard à l'état de la langue française?

« Alors que 50 % des étudiants allophones fréquentent les cégeps anglophones, le gouvernement libéral a augmenté leur financement cette année pour créer plus de place, et maintenant il veut angliciser les cégeps francophones, c'est totalement inacceptable » a déclaré le président de la SSJB, Mario Beaulieu.

« Le geste est grave », assure M. Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français. « Partout au Québec, c'est le français qui doit être promu, non l'anglais! »

CONCOURS DE POÉSIE IMPÉRATIF FRANÇAIS

ÉDITION 2011



Thème

« Le français pour agir ensemble »

Impératif français lance son concours de poésie à l'intention des étudiants à temps plein des écoles secondaires, des collèges et de l'université de l'Outaouais et du grand public.

En voici les modalités :

Date limite de réception des poèmes : le 11 février 2011
REPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Disponible à www.imperatif-francais.org
en caractères d'imprimerie,**

**accompagné de votre poème en deux exemplaires,
dont un marqué du nom de l'auteur
et le faire parvenir à l'une des adresses suivantes :**

Adresse postale : **Concours de poésie Impératif français,**
C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

ou par Courriel : secretariat@imperatif-francais.org

**Le texte, qui comprendra de dix à vingt vers,
ne devra contenir aucune faute.**

**1) Élèves et étudiants de l'Outaouais, écoles secondaires,
collèges et université : 22 lauréats (deux par année de chaque
niveau d'études) recevront le Prix de la relève Gaston-
Lallement et une bourse de 100 \$*.**

**2) Grand public : 2 lauréats recevront le Prix Coup de cœur
accompagné également d'une bourse de 100 \$.**
Ouvert à tous et à toutes!

Le prix et la bourse seront remis publiquement lors de la
Francofête qui aura lieu en mars 2011.

Impératif français pourra, s'il le désire, publier les poèmes
reçus en indiquant les noms des auteurs.

Source : *Impératif français*

Recherche et communications Tél. : 819 684-8460

* **La présence des lauréats à la cérémonie de remise du prix
et des bourses est de rigueur.**

Rouleau compresseur fédéral

Depuis quarante ans, de rapport annuel en rapport annuel, le commissaire aux langues officielles « déplore » le recul du français au Canada sans que rien ne change. Pire, la situation ne cesse de dramatiquement s'aggraver sans que le gouvernement fédéral n'intervienne pour corriger la situation!

C'est le français qui est en péril au Canada, pas l'anglais et pas le bilinguisme!

Il y a deux langues de travail dans la fonction publique fédérale : la langue anglaise pour 51,3 % de ses postes et le bilinguisme pour 40,1 %. Pour sa part, la langue française est bonne dernière avec à peine 4,1 % des postes.

En additionnant les postes unilingues anglais et les postes bilingues, ce sont presque tous les postes, soit 91,3 %, qui exigent la connaissance obligatoire de l'anglais. La fonction publique fédérale impose le « tout-anglais » ou l'anglais « mur à mur »!

Véritable rouleau compresseur anglicisant, les pratiques fédérales en faveur de l'anglais ne s'arrêtent pas là puisque même au Québec, plus de 65,0 % des emplois de l'administration publique fédérale exigent la connaissance de l'anglais pour desservir une population anglophone qui ne compte que 8,2 % de la population totale. Pour comparaison, à peine 10 % des postes fédéraux en Ontario exigent la connaissance du français pour à peu près le même nombre de Franco-Ontariens que d'Anglo-Québécois!

Quelques statistiques à faire frémir :

- dans l'ensemble canadien, la proportion de Canadiens de langue maternelle française ne cesse de décroître, passant, entre 1951 et 2006, de 29 % à 22 %;
- à l'extérieur du Québec, entre 1951 et 2006, la proportion de Canadiens de langue maternelle française passe de 7,3 % à 4,1 %;
- au Québec, entre 1951 et 2006, la proportion de francophones de langue maternelle française est passée de 82,5 % à 79,6 %.
- **Langue d'usage :**
- au Canada, entre 1971 et 2006, la proportion de Canadiens (incluant le Québec) parlant le français le plus souvent à la maison est passée de 25,7 % à 21,4 %;
- hors Québec, entre 1971 et 2006, cette proportion est passée de 4,3 % à 2,5 %;
- selon le recensement de 2006, le taux d'assimilation des francophones hors Québec serait de 38 %;
- selon le recensement de 2006, au Canada, incluant le

Québec, la langue anglaise, comme langue d'usage, fait des gains faramineux de 2 784 880 locuteurs, soit l'équivalent de près de 40 % de la population francophone, grâce à l'assimilation des francophones et des allophones;

- au Québec, selon le recensement de 2006, la langue anglaise voit son importance augmenter de 29,8 % grâce aux transferts linguistiques en provenance des allophones, la communauté de langue anglaise attirant près de 52 % des transferts linguistiques bien qu'elle ne représente que 8,2 % de la population totale québécoise;
- le nombre de Canadiens ne connaissant qu'une seule langue officielle, l'anglais, augmente d'un million tous les cinq ans, alors que ceux ne connaissant que le français diminuent de 100 000 tous les cinq ans!

Et la seule solution du gouvernement fédéral, c'est, année après année, de publier un rapport faisant état de la formidable efficacité de ses politiques et pratiques linguistiques assimilatrices inspirées du rapport Durham!

Langue française

Les plaintes sur l'affichage se multiplient.

Selon le dernier rapport de l'Office québécois de la langue française (OQLF) dont Radio-Canada a obtenu copie, les plaintes déposées au Québec concernant l'affichage public, commercial et administratif ont fait bond considérable dans la dernière année.

Elles ont été l'objet de 39 % des plaintes reçues par l'organisme l'an dernier, comparativement à 26 % dans le rapport de l'exercice de 2008-2009. (...)

« Là, on a eu un indicateur assez important qui nous dit que l'affichage est peut-être un enjeu qui est rendu très important, plus important qu'auparavant. C'est certain qu'on va tout de suite commencer à regarder ça de façon sérieuse pour voir qu'est-ce (*sic*) qu'on peut faire pour améliorer le visage français de Montréal, mais de toute la province de Québec. » (OQLF)

Cela fait longtemps que nous le disons! Mieux vaut tard que jamais, mais il est tout de même étonnant d'entendre l'OQLF dire « on va tout de suite commencer à regarder ça de façon sérieuse pour voir qu'est-ce (*sic*) qu'on peut faire pour améliorer le visage français de Montréal, mais de toute la province de Québec ».

LES CAUCHEMARS ET L'INSOMNIE

Dormez-vous? et *Sleep Country*

Au lieu de renommer ses deux établissements gatinois *Dormez-vous?* à l'instar de tous ses établissements ailleurs au Québec comme le réclament plusieurs groupes et citoyens, la chaîne de magasin *Sleep Country* vient d'ajouter, en réponse aux manifestations et aux nombreuses plaintes, le générique « Les matelas » devant son nom ontarien *Sleep Country!*

Toujours inacceptable et pas fort, vous en conviendrez!

Nous prenons bonne note que *Sleep Country/Dormez-vous?* s'entête et refuse de reconnaître que l'Outaouais est québécois. Elle annexe ainsi cette région à l'Ontario en donnant à ses deux établissements de Gatineau le même nom que tous ses établissements ontariens.

Et ce ne sont pas leurs campagnes publicitaires qui nous le feront oublier!

Malgré les nombreuses protestations et manifestations de citoyens, cette entreprise refuse toujours de reconnaître que l'Outaouais et sa capitale Gatineau sont québécois et non ontariens, français et non anglais.

L'entreprise *Dormez-vous?/Sleep Country* fait fi de tous les mouvements citoyens qui réclament que ses deux établissements de Gatineau arborent le nom français *Dormez-vous?* à l'instar de tous les autres établissements du Québec pour imposer son nom anglais et ontarien *Sleep Country*.

Gatineau, quatrième ville française du Québec et de l'Amérique, a droit au respect.

Chaque fois que nous entendons ou voyons une publicité de *Dormez-vous?* ou de *Sleep Country*, celle-ci nous rappelle qu'il ne faut pas encourager ceux qui ne nous respectent pas, que de bons matelas, il s'en vend ailleurs et que ce ne sont pas les endroits qui manquent!

**En français,
ça s'impose!**



Pendant que Harper se pavane...

Maxime Courval

Message unilingue anglais « from the Minister of State // sport » dans le programme de la Coupe du monde tenue à Montréal.

Un bel exemple du mépris et du cynisme du gouvernement conservateur envers les Québécois, et ceci, avec nos impôts, pendant que Stephen Harper se pavane au Sommet de la Francophonie en Suisse.

Adresse utile : Gary Lunn, Ministre d'État aux Sports
Lunn.G@parl.gc.ca



ANTHOLOGIE POÈMES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

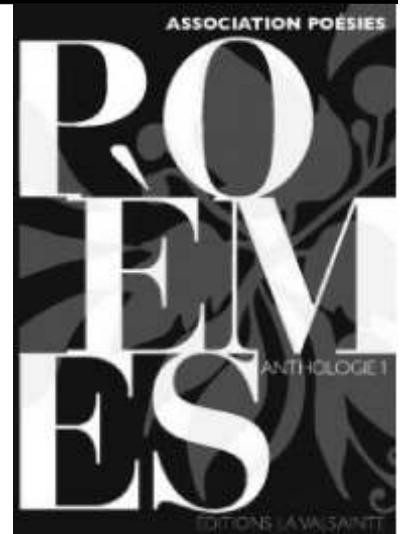
Réalisée par l'organisme suisse Association Poésies avec le soutien de partenaires, dont notre organisme, Impératif français, « cette Anthologie vous est offerte gracieusement pour soutenir et favoriser la diffusion de la culture dont nous sommes issus ».

On y retrouve les poèmes de grands poètes classiques français : Victor Hugo, Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud, Guillaume Apollinaire, Paul Verlaine, Jean de La Fontaine, Alphonse de Lamartine, François Villon...

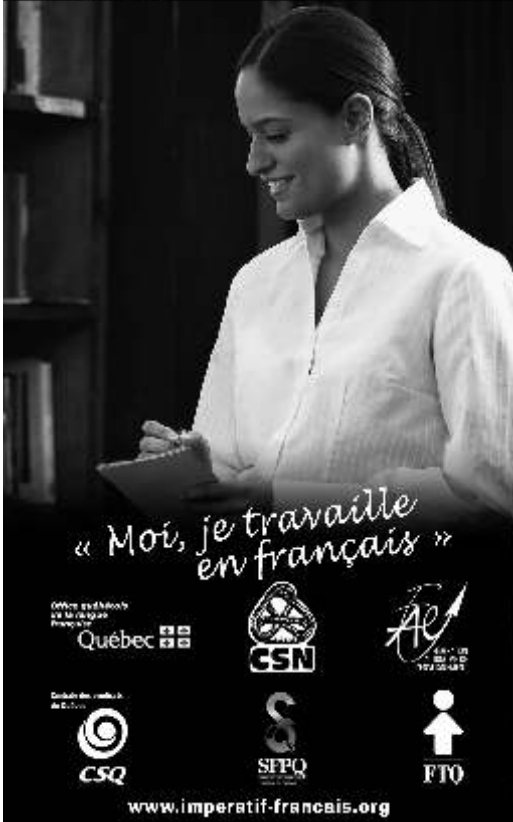
Toutes nos félicitations à Association Poésies qui, grâce à de généreux donateurs, a édité ce merveilleux ouvrage de plus de 40 pages remplies de poèmes qui vous feront vibrer et vous rappelleront de bons souvenirs!

35^e anniversaire d'Impératif français

À l'occasion de son 35^e anniversaire, Impératif français est fier de vous offrir gratuitement, en échange d'un don d'au moins 1 \$, l'anthologie de littérature française intitulée *Poèmes*.



Campagne « Moi, je travaille en français! »



Impératif français poursuit son travail! Il a lancé en novembre une vaste campagne promotionnelle d'intérêt public « Moi, je travaille en français! » réclamant du gouvernement des mesures fortes pour renforcer le droit de tous les Québécois et de toutes les Québécoises de travailler en français au Québec.

« Il est grand temps de corriger les dispositions des lois linguistiques au Québec qui font du français une langue de deuxième ordre derrière l'anglais », de déclarer le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault. En effet, pour un oui ou pour un non, il est trop souvent réclamé au sein même des administrations publiques (ministères et organismes de l'État), parapubliques (universités, municipalités, écoles, hôpitaux et CLSC, par exemple), péripubliques (sociétés d'État) et entreprises privées que les candidats à l'embauche connaissent l'anglais pour accéder au marché du travail.

L'exigence de l'anglais à l'embauche viole le droit de toutes les citoyennes et de tous les

citoyens de travailler en français au Québec. Elle est source de discrimination systémique et d'exclusion privant les travailleurs de leur droit.

Au recensement de 2006, sur près de huit millions d'habitants au Québec, seulement 336 785 d'entre eux ont déclaré être unilingues anglais. « Seule une aberration ou une mentalité de colonisé peut expliquer que l'on prive l'ensemble de la nation québécoise de ses droits fondamentaux pour accommoder ces quelques-uns qui auraient de toute façon avantage à apprendre la langue commune d'usage public au Québec, le français », d'ajouter M. Perreault.

« Travailler en français au Québec, c'est un droit et même un devoir », de rappeler M. Perreault, « et les gouvernements doivent prendre leurs responsabilités pour que cessent ces pratiques systémiques de discrimination à l'embauche pour l'anglais. Nous invitons tous les employeurs à réviser leurs pratiques et aux employés de se faire respecter. »



LES ARMOIRIES FRANÇAISES DE QUÉBEC... À OTTAWA

Au Musée canadien de la guerre

« Que les armoiries royales de France constituent toujours un "artefact" (pièce de collection) au "Musée canadien de la guerre" a de quoi en surprendre, pour ne pas dire en révolter plus d'un », de déclarer le président d'Impératif français avant d'ajouter : « il serait plus que temps que le Canada restitue cette sculpture à la Ville de Québec. Il est du

reste étonnant que cela n'ait pas été fait depuis longtemps! »

Et Claude Jean du 2^e bataillon du Régiment de la Sarre de dire : « Rapatrions notre patrimoine! »

UNE FORCE EN MOUVEMENT!

Impératif français célèbre cette année le 35^e anniversaire du cri du cœur lancé en 1975 par la fondatrice d'Impératif français, madame Lyse Daniels. Le mouvement Impératif français est né de la colère d'une femme qui en avait assez de voir que les siens éprouvaient des difficultés à vivre, à travailler et à se divertir en français.

Nous en profitons donc pour célébrer ce grand moment pour la diversité culturelle mondiale, la francophonie et la langue française en lançant une campagne promotionnelle du français reposant sur la diffusion d'une série de **13 signets promotionnels, véritables pièces de collection**, auxquels collaborent de grands ambassadeurs de la langue française : **Clémence**

DesRochers, Gilles Vigneault, Raoul Duguay, Yves Beauchemin, Victor-Lévy Beaulieu, Louis Caron, Pauline Julien, Bruno Roy*, Lise Careau et Stéphane-Albert Boulais. Et pour mieux nous souvenir, nous avons ajouté **Albert Camus** et **Émile Nelligan**.

Il est possible de se procurer la collection complète de treize signets en versant à Impératif français un **don minimum de seulement 10 \$** qui servira à la promotion de la langue française et de la culture d'expression française.



« Je sens voler en moi les oiseaux du génie »



Émile Nelligan (1879-1941)

BRACONNAGE FISCAL ET FRAUDE IDENTITAIRE

C'est tout le Québec qui doit payer pour cette fraude et ce trafic qui se pratiquent à grande échelle sans que les autorités publiques et policières interviennent! Pire, elles en sont complices!

Par leur complaisance, le gouvernement du Québec et son ministère du Revenu encouragent le trafic identitaire et la fraude fiscale. Ils obligent l'ensemble du Québec à payer pour ces fraudeurs et trafiquants et salissent ainsi la réputation de tout l'Outaouais et de sa population.

Bien qu'ils résident réellement au Québec pour profiter, entre autres, du coût moins élevé de l'immobilier, ces fraudeurs aussi nommés braconniers fiscaux, trafiquent leur identité pour se déclarer Ontariens et ainsi ne pas avoir à payer leurs impôts dans leur vraie province de résidence, le Québec.

Ils sont faciles à reconnaître sauf pour Revenu Québec, les sécurités publiques municipales et la Sûreté du Québec! puisque leurs automobiles immatriculées en Ontario dorment tous les soirs dans les entrées de cour au Québec. Sur leurs plaques, il est même écrit «Yours to discover»!

Ces comportements illégaux se multiplient à une vitesse effarante, résultat entre autres des campagnes de séduction menées à grande échelle en Ontario par les promoteurs immobiliers et invitant les Ontariens à venir résider au Québec. Certains répondent à l'appel sans se conformer aux lois québécoises.

L'irresponsabilité des autorités politiques et policières n'est pas sans affaiblir l'appartenance québécoise de l'Outaouais contribuant à son ontarionisation et à son anglicisation!

Nous réclamons du gouvernement du Québec et des autorités politiques qu'ils cessent de participer à la fraude, au trafic et à l'illégalité et adoptent sans tarder les mesures qui s'imposent.

Trop c'est trop!

*En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.
Pour plus de renseignements :
819 684-8460 ou
secretariat@imperatif-francais.org*

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons



819 684-8460

www.imperatif-francais.org
secretariat@imperatif-francais.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone au domicile téléphone au travail Télécopieur

Adhésion Particulier (15 \$ ou 12 euros) Don (_____ \$)

Renouvellement Organisme (50 \$ ou 35 euros) Total (_____ \$)

Signature _____ Date _____ Courriel _____